

mention Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM) parcours Première Année Commune aux Études de Santé

Objectifs

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Pour réussir

Formation requise

Baccalauréat S conseillé (une mention est souhaitable)
Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou autres titres admis en dispense du baccalauréat

Centres d'intérêt et qualités requises

- Bonne culture scientifique
- Avoir le sens de l'organisation
- Avoir de grandes capacités de travail

Aide à la réussite, tutorat et dispositifs d'accompagnement

Une association d'étudiant.e.s de l'UFR offre gratuitement à ses adhérent.e.s un entraînement efficace aux différents concours de la PACES. Il s'agit du TED (Tutorat des Étudiants de Santé de Dijon)

<http://www.ted21.fr>

Cette association offre différents services :

- une ou deux colles et séances tutorat par semaine.
- un parrainage individualisé pour les étudiant.e.s le souhaitant.
- des permanences hebdomadaires de questions-réponses entre étudiant.e.s de première année et tuteur.trice.s.
- une pré-entrée pour chaque semestre.
- un Forum permet également aux étudiant.e.s de poser leurs questions aux tuteur.trice.s.
- un concours blanc pendant chaque période de révisions.

Et après

Poursuites d'études et débouchés

La PACES permet la poursuite d'études vers 7 formations

- Médecine,
- Pharmacie,
- Odontologie,
- Masso-kinésithérapie,
- Psychomotricité,
- Ergothérapie
- Maïeutique.

Compétences acquises à l'issue de l'année de formation

Les enseignements mis en place doivent permettre aux étudiant.e.s d'élaborer progressivement leur projet de formation et, à ceux.celles qui le souhaitent, de se réorienter.

Matières enseignées

Semestre 1 : Troncs communs :

Chimie et biochimie, biologie cellulaire, biophysique, mathématiques et statistiques.

Semestre 2 : Troncs communs :

Biophysique, Anatomie, Initiation à la connaissance du médicament, Santé société et Humanité (dont anglais)

UE spécifiques au choix :

- Médecine : physiologie et anatomie (tête et cou)
- Pharmacie : médicament et autres produits de santé, sources actuelles et futures du médicament et chimie du médicament
- Odontologie : médicament et autres produits de santé, anatomie (tête et cou), dents et milieu buccal
- Maïeutique : physiologie, unité foeto-placentaire, histologie, anatomie des appareils reproducteurs, différenciations sexuelles, tératogenèse
- Métiers de la rééducation : physiologie et métiers de la rééducation.

Pratique

Droits de scolarité

184 € (2017-18)

+ 5,10 € de médecine préventive (obligatoire)

Cotisation sécurité sociale étudiante

217 € (2017-18)

S'inscrire

Futurs titulaires du bac français

<http://lyceens.u-bourgogne.fr>

Titulaires d'un diplôme étranger

<http://ub-link.u-bourgogne.fr/etudiants-internationaux.html>

S'informer

Pôle Formation et Vie Universitaire

Maison de l'Université

03 80 39 39 80

pole.formation@u-bourgogne.fr

Statistiques

Le nombre de places offertes en médecine, en pharmacie, en odontologie, en sage-femme et en masso-kinésithérapie est fixé chaque année par arrêté ministériel.

À titre indicatif, le nombre de places offertes pour l'année 2016-2017 était de :

MÉDECINE : 229

PHARMACIE : 82

ODONTOLOGIE : 30 (10 Clermont, 8 Nancy, 6 Lyon, 6 Strasbourg)

MAIEUTIQUE : 27

MASSO-KINÉSITHÉRAPIE : 80

ERGOTHÉRAPIE : 6 (Mulhouse)

PSYCHOMOTRICITÉ : 5 (Mulhouse)

Stage

Stage d'initiation aux soins infirmiers (arrêté du 18 mars 1992 modifié) pour le concours de Médecine et Odontologie

Avant le début de la 2^{ème} année, les étudiants doivent obligatoirement effectuer un stage d'initiation aux soins infirmiers d'une durée de 3 semaines dans un établissement hospitalier de la région. L'affectation en stage est fonction du rang de classement au concours.

Les étudiant.e.s reçus dans la 1^{ère} moitié effectuent leur stage en juillet, ceux de la seconde moitié fin août, début septembre.

Stage de découverte de Pharmacie (arrêté du 14 août 2003) pour le concours de Pharmacie

Avant le début de la 2^{ème} année, les étudiant.e.s doivent effectuer un stage de découverte du monde du travail dans le domaine de la santé de 2 semaines.

Effectifs attendus

1450 étudiant.e.s

Volume horaire/semaine

Nombre d'heures de cours

Semestre 1 : 19h de cours magistraux principalement

Semestre 2 : 18h de cours magistraux en moyenne pour un concours + 2h d'ED

Temps de travail personnel

Au minimum 40h et variable d'un étudiant à l'autre.

Site préparant au diplôme

Dijon

Témoignage d'étudiant

"J'avais un professeur en Terminale qui m'avait bien conseillée en me disant de profiter de mes vacances avant d'entrer en PACES et il a eu raison parce que c'est vraiment fatigant et il faut se préserver au maximum avant.

Je pensais que ça allait être la jungle mais en fait, ça s'est super bien passé, j'avais une bande de copains avec qui on s'aidait. Ça fait drôle de passer d'une classe à deux amphis où on est plus de 800 et on est vraiment lâchés sur le travail, personne ne nous dit de travailler. Au début, je n'avais pas de méthode de travail et puis très vite, j'ai appliqué une méthode que j'avais trouvée sur internet. Il faut travailler au maximum qu'on peut, sans se fier à la quantité de travail des autres et être très organisé et travailler régulièrement pour réussir. Il y a beaucoup de par coeur mais il faut comprendre aussi un minimum pour bien apprendre. À Dijon, on a le tutorat gratuit qui est vraiment très très bien : on a des parrains-marraines qui nous donnent des conseils, nous épaulent pendant toute l'année. Le classement du tutorat est représentatif de ce qui se passera au concours."

Lisa, en deuxième année de Médecine

Contacts

UFR des Sciences de Santé – PACES
7 boulevard Jeanne d'Arc
BP 87900
21079 DIJON Cedex

Scolarité | bureau R06
ufrsante-paces@u-bourgogne.fr
03 80 39 33 08 – 33 09

Direction des études
shaliha.bechoua@u-bourgogne.fr
stephanie.lemaire@u-bourgogne.fr